

# 1966

## Chalon-sur-Saône : Appel aux Chrétiens

**Voici le texte du communiqué qui a été lu,  
le dimanche 4 décembre 1966, dans toutes  
les églises et chapelles de Chalon :**

« **T**out être humain a droit à la vie... et aux moyens nécessaires et suffisants pour une existence décente, notamment en ce qui concerne... l'habitation ». Un communiqué, lu en chaire le 15 novembre 1964, rappelait à notre conscience cette parole de Jean XXIII.

Un semblable rappel paraît nécessaire aujourd'hui.

Il est indéniable que les travaux en cours dans notre ville exigent certaines démolitions. Mais à cause de cela, 117 travailleurs algériens, demeurant rue du 11 novembre (anciennement Port du Canal), doivent être expulsés demain matin. Et aujourd'hui, malgré les efforts de la municipalité depuis bien des jours et de quelques entreprises, il n'est pas encore possible de leur procurer un nouveau toit. Les rues, les places et les squares de notre ville seront-ils les seuls refuges que nous puissions leur offrir ?

Chalonnais, pour assurer l'agrandissement et la modernisation de notre cité, nous n'avons pas hésité à accepter la main-d'œuvre étrangère. Pouvons-nous alors accepter pour ces travailleurs des conditions de vie inhumaines ? Ne serait-ce pas là le signe que notre civilisation sacrifierait toujours l'homme à sa réussite technique et engendrerait toujours la misère ?

Chrétiens, comment ne pas rendre vraie aujourd'hui la parole du Christ : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » ?

En conséquence, quelques laïcs représentatifs de mouvements chrétiens et les prêtres de Chalon, en parfait accord avec leur évêque, ont réfléchi. Ils ont unanimement décidé ce qui suit : si lundi soir aucune solution vraiment humaine n'a été trouvée, l'église Saint-Pierre sera ouverte pour la nuit aux sans-abris, jusqu'à ce que le problème soit résolu

décemment. Cette décision a été agréée par M. le Maire de Chalon et prise en accord avec le responsable de l'Amicale des Algériens.

Si tel ou tel d'entre nous trouvait cette solution indigne de la Maison de Dieu, qu'il vienne lui-même chercher quelques-uns de ces travailleurs pour les loger dans sa propre maison.

**4 décembre 1966**

*Chanoine BRUGNEAUX,*

*Père REBILLARD  
et l'ensemble du clergé de Chalon,*

*Noël DESBOIS,  
responsable de l'Action Catholique Générale.*

*Balbine TRICHARD,  
responsable d'Action Catholique Ouvrière.*

*DEMONET,  
responsable d'Action Catholique  
des milieux indépendants.*

*CASSEZ, BADEY, de BELAIR,  
au nom de l'A.A.S.F.A.*